

**OUROUX-EN-MORVAN** La réhabilitation de la ligne de chemin de fer, en sentier, est terminée dans la commune

## La voie du Tacot, un chemin à poursuivre



ASTUCIEUX. Des portillons de fabrication maison, pour cohabiter avec les animaux d'élevage dans la traversée des prés.

---

Alain Gavrilloff

---

**Après avoir défriché 14 km de l'ancienne voie ferrée du Tacot, l'association Chemins d'Ouroux encourage les autres communes traversées à en faire autant.**

Faire renaître une ancienne voie de chemin de fer pour en faire un lieu de promenade, c'est le projet lancé et accompli par l'association Chemins d'Ouroux, plébiscitée en 2023 par les votes du budget participatif du Département. Un projet à l'image de la coulée verte piétonnisée créée dans les années 80, à Paris, en lieu et place d'une ancienne ligne de chemin de fer.

Le 27 avril 2024 était donc inauguré le chemin du Tacot, rendu praticable dans la traversée d'Ouroux-en-Morvan, soit 14 km entre les limites de Gâcogne et Montsauche-Les Settons. Le début d'une nouvelle vie pour cette voie ferrée éphémère, qui a transporté des centaines de milliers de voyageurs et de tonnes de marchandises

entre Corbigny et Saulieu, de 1901 à 1939, mais qui a été abandonnée et complètement démantelée.

Aujourd'hui, il en reste un tracé, qui présente plusieurs intérêts, mis en avant par l'association : « Un cheminement sûr et à faible dénivelé, atout majeur en cette zone de montagne », un moyen de relier les bourgs et sites touristiques sans emprunter la route départementale fréquentée, de développer l'attractivité du territoire, de compléter l'offre de randonnées, et enfin de réhabiliter un pan de l'histoire locale.

Encore faudrait-il que ce chemin du Tacot ne se limite pas à Ouroux-en-Morvan. C'est pourquoi des représentants des dix autres communes traversées ont été conviés, jeudi 12 décembre, à prendre le train en marche, afin que l'expérimentation menée à Ouroux ne soit pas qu'un wagon isolé sur les rails.

Sous la conduite, notamment, d'Élodie Couailler, chargée de mission à la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, les invités ont pu constater comment l'obstacle des parcelles privées a pu être franchi ou contourné, en demandant des droits de passage, en inventant un système de portillon pour franchir des prés à vaches... Ou en prenant un détour quand un des propriétaires du parcours n'a pas voulu signer une convention de passage « non motorisé », précision utile pour ne pas faire peur.

En la personne de Blandine Delaporte, vice-présidente en charge des transitions, du fonds d'innovation et d'investissement territorial et du dialogue avec les habitants, le Conseil départemental a profité de l'occasion pour signer une convention de passage sur les parcelles lui appartenant, soit environ un quart du tracé dans la traversée d'Ouroux. Histoire de montrer l'exemple.

**« Plus le cheminement sera long, plus le projet fera sens »**

D'Alligny à Cervon, les autres communes ont livré un état des lieux plus ou moins avancé, entre disparition de la voie par endroits et déviations à prévoir pour restaurer une continuité, de Corbigny à Saulieu. Le pari n'est pas gagné, mais l'équipe surmotivée des Chemins d'Ouroux a joué son rôle de locomotive. « Plus le cheminement sera long, plus le projet fera sens. »

En offrant, pourquoi pas, un nouvel itinéraire de grande randonnée, bon pour le tourisme... Et bon pour la santé !